



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DE L'APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LA RECONVERSION DE L'ANCIENNE ABBAYE DE CLAIRVAUX

Troyes, le 8 juillet 2022

Ce vendredi 8 juillet 2022, le comité de pilotage pour la reconversion du site de Clairvaux s'est réuni. Cette instance associe l'ensemble des acteurs concernés par ce projet (État, collectivités locales, parlementaires et association Renaissance de l'abbaye de Clairvaux).

Pour réussir le défi de la reconversion patrimoniale, culturelle, économique du site de Clairvaux dans une stratégie d'attractivité du territoire, l'État, en partenariat avec les collectivités territoriales, anticipant la fermeture de la maison centrale, lance, du 8 juillet au 30 septembre 2022, une procédure d'appel à manifestations d'intérêt, afin de sélectionner un ou des porteur(s) de projet(s) d'installation de nouvelles activités à implanter sur le site.

Clairvaux : un site historique et patrimonial majeur

- *32 hectares de superficie ;*
- *36 immeubles classés ou inscrits ;*
- *40 000 m² d'espaces exploitables.*

Il s'agira, eu égard à la qualité exceptionnelle de cet ensemble, de favoriser le développement d'un ou plusieurs projets de réutilisation respectueux du site, dignes de sa réputation internationale, et offrant une part significative à la découverte des lieux par le grand public, afin de sélectionner le projet le plus ambitieux en matière de valorisation du patrimoine et d'aménagement du territoire, mais également le plus pertinent au regard des activités proposées.

Le projet s'articule autour de 3 enjeux :

- le développement de la mise en valeur touristique et l'installation de nouvelles activités ;
- la restauration, la préservation et la valorisation des monuments historiques ;
- l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs.

Clairvaux : de l'abbaye à la prison

Témoin des différentes époques qu'il a traversées, le site de Clairvaux reflète les deux mondes qui s'y sont succédés, monastique et carcéral. Il incarne en ce sens tant la richesse architecturale des abbayes cisterciennes que la complexité de l'histoire des prisons françaises, la personnalité de son créateur, Bernard de Clairvaux, mais aussi les personnages illustres qui ont façonné ou participé à sa renommée (Napoléon Ier, Victor Hugo, Robert Badinter ...).

Appel à manifestations d'intérêt pour la reconversion du site de Clairvaux

Réponses attendues pour le 30 septembre 2022

Consulter l'avis de publication sur le site des marchés publics de l'Etat :

Site de Clairvaux (Ville-sous-la-Ferté / Aube / Grand Est) :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2064607&orgAcronyme=f5j>

Consulter l'annonce sur le site des locations immobilières de l'Etat :

<https://locations.immobilier-etat.gouv.fr/>

Visionner la carte interactive du site de Clairvaux : <https://prezi.com/i/shepchrnv4/site-de-clairvaux/>

Découvrir le site de Clairvaux en vidéos

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/actu/an/2022/clairvaux-episodes-1-a-3>

A consulter : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/actu/an/2022/AAMI-Clairvaux>

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 03 25 42 35 00

Mél : pref-communication@aubes.gouv.fr

 @Prefete10  @Prefetaube  @Prefet_10  aube.gouv.fr